



Syndicat de la Cnam de Paris  
14, rue Baudelique 75018 paris - tél.: 01 49 25 76 15  
Fax - tél.: 01 44 92 82 03  
Bercy: 01 40 19 52 47  
e-mail: sud.cnam 75@ free.fr



## Ils ont osé !!!

Le 28 janvier 2004, le président CFDT du Conseil d'administration de la Cnam de Paris, Mr Gardey, a fait adopter:

- la privatisation de la saisie des feuilles de soins
- la fermeture de 10 centres sur Paris
- le redéploiement complet du personnel

Ont voté contre ce projet: les administrateurs CGT et FO et deux personnes qualifiées.

Ont voté pour: la CFDT, la CFTC, la CGC, la Mutualité, et deux personnes qualifiées.

Les représentants des artisans, pour leur part, se sont abstenus !!!

Cette décision a été votée en toute illégalité, sans l'avis préalable du comité d'entreprise.

Le 22 janvier, les élus ont d'ailleurs mandaté la secrétaire de cette instance pour saisir la justice et faire respecter les textes.

SUD - qui n'a pas de voix délibérative au Conseil - d'entrée de séance a exigé le retrait du projet qui anticipe sur la privatisation de l'Assurance maladie, que le Gouvernement se prépare à imposer, par voie d'ordonnances, avant l'été.

Avant que le vote n'intervienne, nous avons également demandé au Président de recevoir immédiatement une délégation du personnel

gréviste. Pour finir, seule la présence des syndicats a été acceptée.

Au cours de la réunion, Monsieur Gardey a déclaré: **“La Sécu dans nos murs c'est fini”** !!! Autrement dit, les fermetures de centres et services vont continuer, bien au delà des dix prévues dans le document de la Direction.

SUD a demandé qu'un protocole d'accord global soit négocié préalablement à toute décision de mise en œuvre portant sur:

- la garantie de l'emploi,
- le remplacement des départs,
- le respect des horaires actuels d'ouverture au public et des horaires variables,
- le respect du volontariat,
- l'accès égal pour tous à des formations qualifiantes,
- le niveau 4 pour tous les techniciens.

Le 11 février prochain une première réunion avec la Direction est programmée.

**SUD regrette la trahison des syndicats CFDT, CFTC et CGC qui ont appelé le personnel à faire grève pour exiger le retrait de ce projet et qui pour finir l'ont adopté au Conseil.**

Paris le 02 février 04